

Le chantier de construction des 38 logements a repris

Mont-St-Guibert La commune doit d'abord démolir les hangars et assainir le sol.

Le chantier en face de la gare de Mont-Saint-Guibert a repris. "Les ouvriers avaient dû arrêter à cause des conditions météo difficiles. Il y aura donc encore probablement des arrêts", explique l'échevine de l'Urbanisme Catherine Berael. "Les ouvriers sont actuellement en train de démolir les entrepôts existants. Mais il y a aussi des ralentissements car ils ne savent pas sur quoi ils vont tomber. Certaines parties sont en bois et d'autres en métal." Une fois que cette étape sera terminée, les équipes devront encore procéder à un assainissement du sol pour éliminer l'amiante encore présent avant, d'enfin, passer à la construction.

Changer la réputation de la commune

L'échevine a profité de cette mise au point pour rappeler l'objectif de la commune : en finir avec l'image de "zone industrielle". Le bourgmestre Philippe Eyraud nous avait également confié vouloir rendre Mont-Saint-Guibert visuellement plus attirante. Après tout, le plateau de la gare de la commune guibertine est fort vu, étant donné la ligne de chemin de fer reliant Namur à Ottignies, puis Bruxelles qui y passent.

Ainsi, le projet de logements introduit par la commune vise à détruire cette mauvaise image et viendrait, du coup, s'ajouter à la rénovation globale du plateau de la gare. "On veut créer ici 38 logements, rappelle l'échevine de l'Urbanisme. Trois d'entre eux seront d'ailleurs des habitations publiques et qui devraient être rachetées et gérées par la société de logements IPB". Mais qui dit logements, dit



Une fois les anciens hangars détruits et le sol assaini, la construction pourra véritablement commencer.

évidemment commerces et problèmes de mobilité.

Plus de 60 places de parking

Ainsi, le projet comprend plusieurs surfaces commerciales au rez-de-chaussée des bâtiments. "Mais aussi une bonne soixantaine de places de parking afin de pouvoir se rendre facilement dans les commerces", continue Catherine Berael. Sans oublier le parking pour vélos qui sera

aménagé dans une cour au cœur des futurs logements.

Seul petit bémol de ce projet: la densité de population devrait être légèrement plus élevée que dans le reste de la commune. "Mais je pense qu'on peut se le permettre puisqu'il s'agit d'un centre-ville", termine le bourgmestre qui entend redynamiser le plateau de la gare pour de bon.

N.S.

Enumératif

Les étapes du chantier

- **Des hangars** Les deux gros hangars situés à proximité du tunnel reliant les deux côtés du chemin de fer sur le plateau de la gare de Mont-Saint-Guibert sont en cours de destruction.
- **Assainissement du sol** Les 38 nouveaux logements et les 67 places de parking prévus à cet endroit ne pourront toutefois pas être construits avant que la commune ait enlevé l'amiante encore présent sur cette parcelle.
- **La construction** Une fois ces deux étapes réalisées, le chantier de construction pourra enfin commencer. En plus des habitations, les rez-de-chaussée des nouveaux bâtiments seront réservés à des commerces et un parking pour vélo sera installé dans la cour au centre des logements.
- **Attention, rue fermée** Pendant toute la période des travaux de ces logements ainsi que de la tour-silo, il n'est pas exclu que la rue soit fermée, comme cela a déjà été le cas la semaine dernière. Cela ne sera toutefois que temporaire, rassure l'échevine Catherine Berael.

Nouveau permis accordé pour la tour-silo

La tour-silo situé en face de la gare de Mont-Saint-Guibert donne des sueurs froides à l'échevine de l'urbanisme Catherine Berael. Alors que la démolition partielle aurait dû être achevée le 21 septembre dernier, les travaux viennent en fait seulement de reprendre. En cause : un imbroglio juridique et... une nouvelle procédure. Le nouvel immeuble devant contenir cinq appartements et un commerce à hauteur de rue a donc pris du retard. L'ingénieur en stabilité avait en fait revu le mode opératoire en optant pour une démolition de murs de béton en plus de la rénovation. Question de sécurité, disait-il.

Un dossier caduc et un nouveau permis

Ce changement avait pourtant contraint la Région wallonne à rendre le permis caduc : ce dernier a été octroyé pour rénover et pas pour détruire quoi que ce soit. La Région ne remet pas en cause la nécessité de cette démolition...

... mais il fallait un nouveau permis ! C'est désormais chose faite. "Heureusement !", affirme l'échevine de l'urbanisme. *Cette tour-silo est un symbole du centre de Mont-Saint-Guibert. Il est donc important de conserver son cachet car en la voyant, les voyageurs savent qu'ils sont chez nous.* Surtout que ce silo est la première chose que les navetteurs aperçoivent en passant par la gare guibertine. Le nouveau bâtiment devrait d'ailleurs faire référence à cette tour.

La suite devrait se passer normalement

La démolition a donc enfin repris. Il faut maintenant introduire un nouveau permis de reconstruction. "Mais les choses sont en cours à la vitesse normale", se réjouit Catherine Berael. Durant la durée des travaux, prévient-elle, il n'est toutefois pas impossible que la rue soit bloquée comme cela a été le cas la semaine dernière.

N.S.